



10/06/2021

ASBL
AMICALE DU 4^{ème} GENIE
CAMP ADJUDANT BRASSEUR
4540 AMAY
Numéro d'entreprise : 0429868069

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Amicale du 4 Gn tenue à Amay le 10 juin 2021

Bureau de l'assemblée

L'assemblée générale annuelle initialement fixée au 25/03/2021 a été annulée et reportée pour cause de pandémie covid19 et absence de quorum au 10 juin 2021.

Lors de sa session du 08/04/2021, le Conseil d'administration sous la présidence de Monsieur Georges Reinders a décidé à l'unanimité que tous les documents relatifs à l'assemblée générale ainsi qu'un formulaire de vote seront transmis à tous les membres effectifs et tiendront lieu d'assemblée générale du 10 juin 2021.

Présences

Tous les membres effectifs ont reçu les documents susmentionnés relatifs à l'assemblée générale et ce sous forme courrier postal et/ou courrier électronique.

La liste des présences représentée par la liste des membres effectifs (qui sont également les membres à qui nous avons expédié ledit courrier postal et courrier électronique) est tenue par le secrétaire-adjoint. Cette liste reprend : le nom, le prénom, l'adresse courrier postal et, le cas échéant, l'adresse électronique des membres effectifs.

L'original de cette liste des présences sera annexé au présent procès-verbal et conservé dans le registre des procès-verbaux des AG.

Le président a également reçu copie des documents/convocations adressées aux membres le 1 mai 2021.

160 courriers postaux ou électroniques ont été envoyés aux membres sur 160 membres effectifs.

Sur base de ces documents, le Président constate que les formalités de convocation ont été accomplies conformément aux dispositions légales et statutaires.

Documents joints

L'ordre du jour, les documents relatifs à la présentation de l'AG et le formulaire de vote sont joints au présent procès-verbal.

Décisions suite à l'AG :

63 membres effectifs ont voté sur 160 membres effectifs. Les bulletins de vote sont conservés sous forme électronique sur un disque dur par le secrétaire-adjoint.

Décisions :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente (2020)

Pour	100%	Contre	0%	Abstention	0%
------	------	--------	----	------------	----

2. L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2020

Pour	100%	Contre	0%	Abstention	0%
------	------	--------	----	------------	----

3. Décharge des administrateurs

Pour	96%	Contre	2%	Abstention	2%
------	-----	--------	----	------------	----

4. Décharges des commissaires aux comptes Messieurs Patrice Dautrebande et Marc Jacoby

Pour	93%	Contre	2%	Abstention	5%
------	-----	--------	----	------------	----

Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice comptable 2021 (02 effectifs et 01 suppléant)

5. 1^{er} effectif : Monsieur Jean-Marie FERBER

Pour	95%	Contre	0%	Abstention	5%
------	-----	--------	----	------------	----

6. 2^{ième} effectif : Monsieur Raymond DEPOORTERE

Pour	95%	Contre	0%	Abstention	5%
------	-----	--------	----	------------	----

7. Réserve : Monsieur Joseph CHABOTEAUX

Pour	95%	Contre	0%	Abstention	5%
------	-----	--------	----	------------	----

8. Cotisation 2022, reste inchangée = 12,00 €

Pour	98%	Contre	0%	Abstention	2%
------	-----	--------	----	------------	----

9. L'Assemblée Générale nomme Monsieur JACOBY Marc en tant qu'administrateur pour la durée statutaire de cinq ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de 2026 mais renouvelable.

Pour	97%	Contre	0%	Abstention	3%
------	-----	--------	----	------------	----

10. L'Assemblée Générale nomme Monsieur DAUTREBANDE Patrice en tant qu'administrateur pour la durée statutaire de cinq ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de 2026 mais renouvelable.

Pour	100%	Contre	0%	Abstention	0%
------	------	--------	----	------------	----

11. L'Assemblée Générale décide d'accepter les modifications des statuts de l'Amicale en ce qui concerne la composition du conseil d'administration.

Pour	98%	Contre	0%	Abstention	2%
------	-----	--------	----	------------	----

12. L'Assemblée Générale décide de transférer le bénéfice 2020 au résultat reporté

Pour	98%	Contre	0%	Abstention	2%
------	-----	--------	----	------------	----

13. L'Assemblée Générale décide d'adopter le budget pour l'exercice de l'année 2021

Pour	98%	Contre	0%	Abstention	2%
------	-----	--------	----	------------	----

Le Conseil d'Administration est donc composé comme suit :

Président : Mr REINDERS Georges rue Armand Bertrand 3 à 4520 WANZE (LAMALLE)

Vice-Président : Mr HAMES Jean-Paul Allée St-Etienne au Mont 11 à 4500 HUY

Secrétaire : A POURVOIR

Secrétaire-Adjoint : Mr DELMEE Daniel rue de la Céramique 17 à 4540 AMAY

Trésorier : Mr CLEDA Daniel Allée des Thuyas 6 à 4218 COUTHUIN

Trésorier-Adjoint : Mr GILLAIN Daniel rue Pirka 29 à 4540 AMAY

Administrateurs :

Mr CONSTANTIN Philippe Rue des Quatre Vents 1 à 4540 AMPSIN

Mr KALIN Jean Marie rue d'Amérique 25 à 4500 HUY

Mr PIRNAY Michel rue des Chevaux-Haleurs 5/1.4 à 4500 HUY

Mr DUPRE Jean Marie rue Vinave 14 à 4540 AMPSIN

Mr LEFEVRE Alain rue de Huy 50 à 4537 CHAPON SERAING

Mr JACOBY Marc Chée de Tirlemont 86 à 4520 Wanze

Mr DAUTREBANDE Patrice rue du Warihet 20 à 4300 Waremmé

L'assemblée générale adopte à la majorité des deux tiers les décisions susmentionnées.

Daniel Gillain

Administrateur

Georges Reinders

Président